Implenia

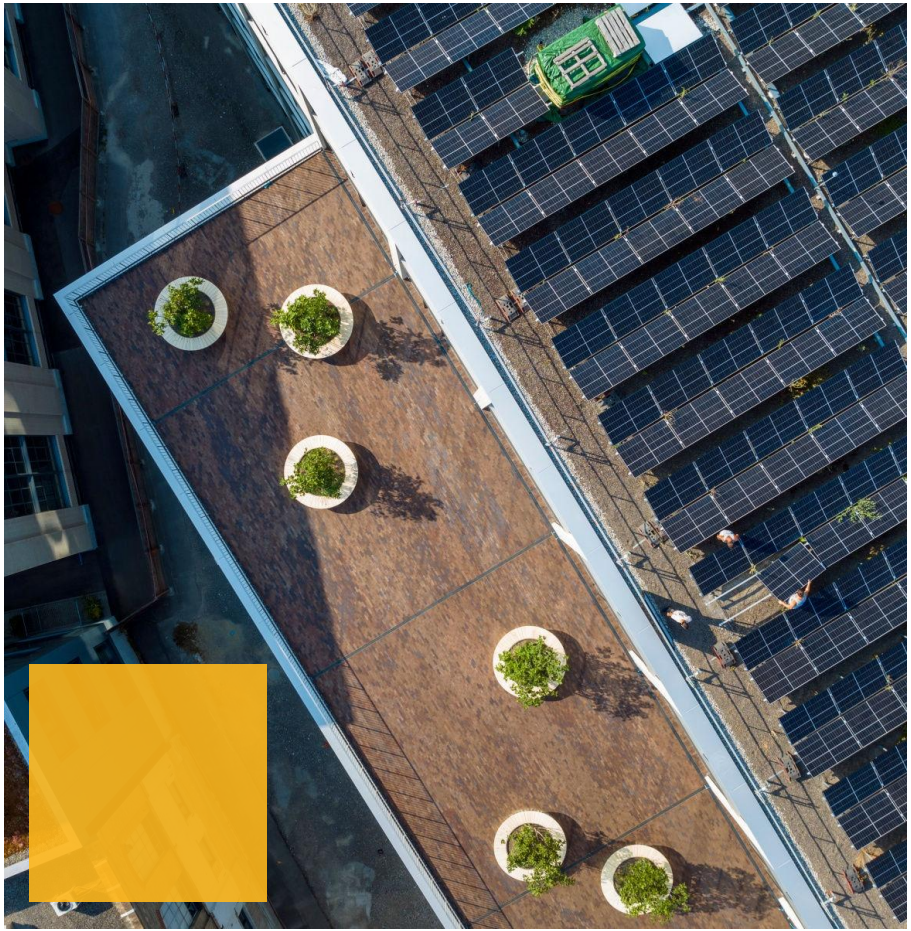


STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

Objectifs, KPIs & mesures – 4 mars 2026

INTRODUCTION

- Les objectifs de développement durable d'Implenia se basent sur une analyse de **double matérialité** approfondie.
- Les objectifs ont été élaborés dans le cadre d'un **processus à plusieurs échelons** comprenant un **peer-benchmarking**, des **évaluations internes par des experts** et des **consultations** individuelles **de cadres** de toutes les Divisions et Fonctions.
- Les exigences légales et les attentes des parties prenantes externes ont également été prises en compte de manière systématique.
- **Huit enjeux prioritaires**, s'articulant autour des **critères ESG (environnement, social et gouvernance)**, ont été **identifiés**.
- Pour chaque objectif, l'action est clairement ciblée, et il existe des indicateurs de performance (KPI) à la fois réalistes et ambitieux et des mesures concrètes.



© Implenia

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

8 OBJECTIFS LIÉS AUX CRITÈRES ESG

1 Décarbonisation



2 Construction durable & circulaire



3 Protection de l'environnement



4 Health & Safety



5 Égalité des chances & équité



6 Engagement & évolution professionnelle



7 Responsabilité & partenariats



8 Sustainable Finance



© Implenia

Environnement (E) Social (S) Gouvernance (G)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

DÉCARBONISATION



Objectif

Nous nous engageons à atteindre **zéro émission net dans les scopes 1, 2 et 3 d'ici 2050. À court terme,** nous réduirons significativement nos **émissions absolues de CO_2 dans les scopes 1 et 2**, et nous définirons une **trajectoire de réduction** claire pour les **émissions du scope 3 d'ici la fin 2027.**

KPI

-30% d'émissions de CO_2 dans les scopes 1 & 2 d'ici 2030 comparé à 2020

Trajectoire de réduction pour le scope 3 établie d'ici fin 2027

Exemples de mesures :

- **100% d'électricité renouvelable :** approvisionnement exclusif en électricité renouvelable pour tous les sites et chantiers pour réduire significativement l'empreinte CO_2 liée à la consommation d'électricité
- **Électrification du parc de véhicules :** pour les véhicules de chantier, les machines et les flottes de véhicules, passage de motorisations traditionnelles à des motorisations électriques pour remplacer le diesel et les autres carburants fossiles
- **Utilisation de carburants à faibles émissions de CO_2 :** lorsqu'une électrification n'est techniquement ou économiquement pas (encore) possible, utilisation de biocarburants ou d'autres combustibles à faible teneur en carbone comme solution transitoire, par exemple diesel HVO, biogaz, carburants de synthèse (e-fuels) ou hydrogène renouvelable
- **Logistique à faibles émissions :** transfert vers des moyens de transport à faibles émissions de CO_2 (p.ex. train ou bateau) et optimisation de la logistique pour baisser les émissions liées au transport
- **Efficacité énergétique :** amélioration permanente de l'efficacité énergétique au moyen d'un suivi de la consommation, de l'optimisation des processus et de mesures d'économie d'énergie sur les chantiers, dans les dépôts et les immeubles de bureau

© Implenia

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

CONSTRUCTION DURABLE & ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Exemples de mesures :

- **Standard pour les projets durables :** développement et mise en œuvre d'un standard applicable dans toute l'entreprise pour des solutions durables et circulaires. Cela permet de garantir que la durabilité, la réutilisation, le recyclage et donc la préservation des ressources feront l'objet d'une prise en compte systématique au cours de la planification et de l'exécution.
- **Certifications :** certification des projets développés par l'entreprise et des chantiers conformément à des labels de durabilité reconnus (par ex. SNBS, DGNB).
- **Efficacité des matériaux et réutilisation :** focus sur l'utilisation efficace des matériaux – en particulier pour le béton et l'acier – et incitation à la réutilisation des matériaux et au recyclage (par ex. béton recyclé) dans les projets. Cela permet d'éviter les déchets et de réduire les besoins en matières premières primaires.
- **Formations sur l'économie circulaire :** organisation de formations pour le personnel sur la construction circulaire et le démantèlement. La transmission des connaissances permet à Implenia de s'assurer que tous les intervenants dans les projets comprennent et appliquent les principes de l'économie circulaire.
- **Transparence des flux de matériaux :** développement et mise en œuvre d'une méthodologie pour l'enregistrement systématique des volumes de matériaux et de déchets dans les projets et benchmarking entre les projets. Les progrès peuvent ainsi être mesurés et d'autres potentiels d'optimisation être identifiés afin d'éviter les déchets.

*Grands projets qualifiés de très significatifs selon le Value Assurance Process interne (projets des catégories 1&2)

© Implenia

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Exemples de mesures :

- **Concepts environnementaux standardisés :** développement et application de concepts environnementaux standards pour les projets de construction. Ceux-ci définissent entre autres des mesures relatives à la protection du sol et des eaux, à la réduction du bruit, à la préservation de la qualité de l'air, à l'élimination des déchets et aux économies d'énergie. Ces concepts permettent de garantir que tous les projets satisfont à des exigences environnementales claires.
- **Contrôles et plans d'urgence :** inspections de contrôle environnemental régulières sur les chantiers et élaboration de plans d'urgence sur place pour chaque projet. Cela permet d'identifier rapidement les risques potentiels et de prévenir ou de limiter de manière proactive les dommages environnementaux (par ex. provoqués par des incidents).
- **Formation et sensibilisation** : formations continues sur l'environnement destinées au personnel. Les experts environnement d'Implenia aident les équipes des chantiers à mettre en œuvre des mesures de protection de l'environnement et à approfondir leurs connaissances en la matière.
- **Management environnemental intégré :** développement du système de management environnemental (ISO 14001) avec des rôles et des responsabilités clairement définis. Approche coordonnée pour la certification ISO-14001 de toutes les unités concernées. Cela garantit l'application d'un standard élevé de management environnemental dans tous les pays et toutes les divisions et la recherche d'une amélioration continue.

* Grands projets qualifiés de très significatifs selon le Value Assurance Process interne (projets des catégories 1&2)

© Implenia

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

HEALTH & SAFETY



*Accident mortel ou accident entraînant un préjudice durable (incidents de la catégorie 1 ou catégorie 2)

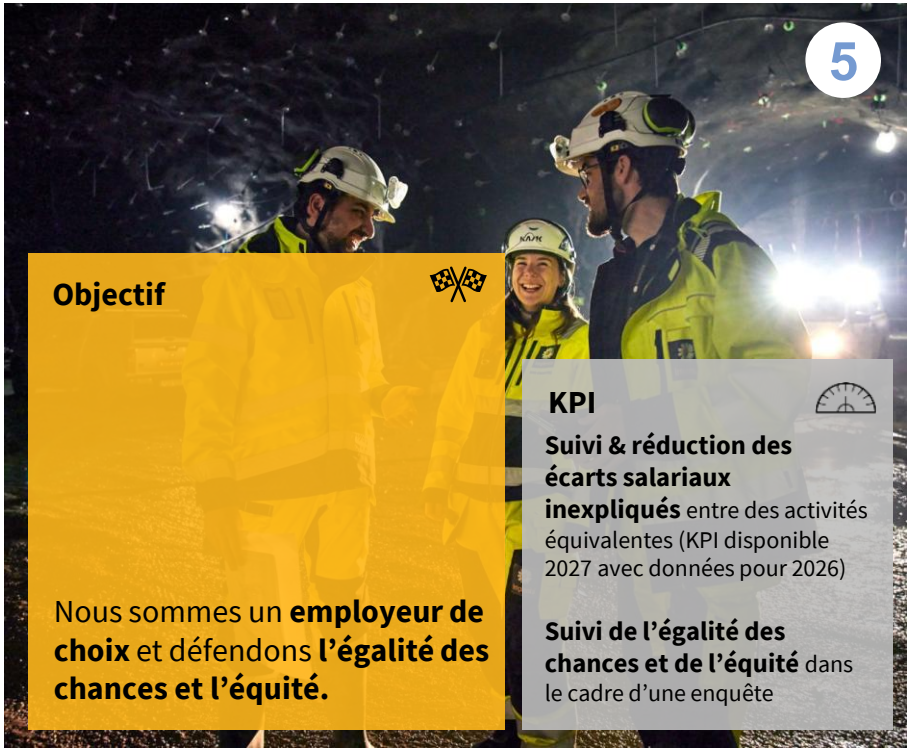
Exemples de mesures :

- **Safety Leadership Training :** formation à la sécurité s'adressant spécifiquement aux cadres – des dirigeants aux cadres opérationnels (par ex. contremaîtres et chefs de chantier). La formation renforce la culture de la sécurité, celle-ci s'inscrivant comme une responsabilité essentielle du management et étant intégrée dans les décisions quotidiennes.
- **Root-Cause-Analyse :** analyse systématique des incidents afin d'en comprendre les causes. Les résultats sont documentés et utilisés pour en tirer des mesures efficaces de correction et de prévention.
- **Safety Leadership Visits :** visites régulières et documentées du management et du personnel d'encadrement sur les chantiers pour parler de la sécurité avec les équipes, observer les conditions de travail et discuter des risques, de la sécurité des méthodes de travail et des éventuels conflits d'intérêts. Ces visites montrent de manière visible l'implication active du management et ses responsabilités en matière de santé et de sécurité du personnel et des entreprises partenaires. Elles constituent également un canal de communication permettant aux collaboratrices et collaborateurs de faire part de leurs préoccupations directement au management.
- **Promotion de la santé & bien-être :** briefing et campagnes sur la santé (par ex. sur l'ergonomie, la protection auditive ou la santé psychique), environnement de travail sain (par ex. équipements de protection individuels de haute qualité et postes de travail ergonomiques) et accès à une hotline d'urgence externe pour les membres du personnel et leur famille. Un indice santé & bien-être, basé sur des enquêtes auprès du personnel, sert à mesurer les progrès à long terme.

© Implenia

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

ÉGALITÉ DES CHANCES & ÉQUITÉ



Exemples de mesures :

- **Transparence de la structure salariale :** professionnalisation et harmonisation des procédures pour l'égalité salariale. Implenia développe des systèmes visant à rendre les structures salariales transparentes et équitables, par ex. par des analyses salariales régulières et des directives de rémunération excluant toute discrimination.
- **Suppression des écarts salariaux :** définition d'une base visant à la réduction des écarts salariaux inexpliqués. Sur la base d'analyses détaillées, un plan est élaboré afin de combler systématiquement les différences de salaire injustifiées.
- **Salaires couvrant les besoins vitaux :** certification en tant qu'employeur garantissant des salaires couvrant les besoins vitaux. Implenia souhaite s'assurer que les salaires de tous les employés et employées dans tous les pays offrent des moyens de subsistance équitables et couvrant les besoins vitaux. Un audit externe sera demandé à cet effet.
- **Mesurer la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs :** enquêtes régulières auprès du personnel portant sur leur motivation, leur satisfaction et leur identification avec Implenia. Les résultats sont analysés et donnent lieu à des mesures d'amélioration concrètes (par ex. conditions de travail).

© Implenia

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

ENGAGEMENT & ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE



*par ex. un objectif relatif à la durabilité ou à une valeur de l'entreprise

Exemples de mesures :

- **Planification de la relève et développement des talents :** planification systématique de la relève pour les postes clés et programmes de développement des talents. Les collaboratrices et collaborateurs à fort potentiel sont identifiés et encouragés individuellement afin de leur ouvrir des perspectives de carrière à l'intérieur de l'entreprise.
- **Formation et formation continue :** développement des offres de formation destinées aux collaboratrices et collaborateurs et au personnel d'encadrement afin de promouvoir une culture de l'apprentissage tout au long de la vie.
- **Mesurer l'engagement des collaboratrices et collaborateurs :** enquêtes régulières auprès du personnel sur leur engagement professionnel. Les résultats sont analysés et donnent lieu à des mesures d'amélioration concrètes (par ex. en matière de communication ou de possibilités d'évolution).
- **Intensifier les entretiens avec les membres du personnel :** plus d'entretiens de performances et de réunions feedback entre collaboratrices et collaborateurs et supérieurs hiérarchiques. Les cadres sont tenus de communiquer leur feedback et de demander celui de leurs collaborateurs, fréquemment et de manière constructive. Cela permet un dialogue ouvert et aux membres du personnel d'avoir un retour d'information sur leur travail et son appréciation.

© Implenia

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

RESPONSABILITÉ & PARTENARIATS



Exemples de mesures :

- **Sensibilisation du personnel :** formation intensive et sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs sur la compliance et l'éthique de l'entreprise. Cela comprend des formations en ligne (e-learnings), des ateliers et de la communication sur des thèmes tels que la lutte contre la corruption, les pratiques commerciales loyales, la gestion des conflits d'intérêts et le signalement des irrégularités.
- **Développer le Compliance-Management :** poursuite du développement du Compliance-Management-System. Implenia actualise en permanence son Code of Conduct et les directives qui s'y rapportent. Les mécanismes de contrôle internes sont également renforcés afin de détecter rapidement tout non-respect des règles.
- **Évaluation des risques de tous les partenaires :** réalisation d'analyses générales des risques pour tous les partenaires commerciaux. Les risques potentiels dans les chaînes d'approvisionnement (par ex. travail des enfants, matières premières provenant de zones de conflit, atteintes à l'environnement) sont recensés de manière systématique.
- **Évaluation des partenaires stratégiques :** évaluation approfondie des grands partenaires. Pour les fournisseurs clés et les partenaires de joint venture, Implenia réalise des évaluations approfondies de la durabilité ou des audits, incluant éventuellement des contrôles sur place. L'objectif est de parvenir à des échanges de partenariat pour apprendre les uns des autres et élever le niveau des normes.
- **Indice de durabilité pour les fournisseurs :** poursuite du développement de l'indice de durabilité pour tous les fournisseurs et sous-traitants importants dans le secteur de la construction. La performance des partenaires est évaluée sur la base de critères définis (par ex. performance environnementale, normes sociales, risques ESG). Cela assure la transparence et permet à Implenia de privilégier la collaboration avec des partenaires agissant dans le sens du développement durable.

© Implenia

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

SUSTAINABLE FINANCE



Exemples de mesures :

- **Sustainability-linked finance :** utilisation d'instruments financiers avec des KPI de durabilité ou à des notations ESG, les conditions de financement dépendant de la réalisation d'objectifs définis et créant ainsi des incitations financières en faveur de performances durables.
- **Critères ESG pour les investissements :** intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement et directives internes visant à prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux de la performance.
- **Amélioration du sustainability reporting :** évolution continue du reporting de développement durable conformément aux normes reconnues (par exemple, GRI), afin de garantir une divulgation transparente des indicateurs de performance ESG clés pour les investisseurs et les parties prenantes.

© Implenia

Implenia

CONTACT

SUSTAINABILITY@IMPLENIA.COM

LEGAL NOTICE

DISCLAIMER

This presentation, material, any associated oral presentation and/or discussion (hereafter together, the "**MATERIAL**") has been prepared by IMPLENIA Ltd and/or its affiliates (hereafter "**IMPLENIA**") for informational purposes only and may contain confidential and/or legally protected information. The MATERIAL may include forward-looking information and statements, including statements concerning the outlook for IMPLENIA's businesses. These statements are based on current expectations, estimates and projections about the factors that may affect IMPLENIA's future performance, including global economic conditions and the economic conditions of the regions and industries that are major markets for IMPLENIA. These expectations, estimates and projections are generally identifiable by statements containing words such as "expects", "believes", "estimates", "targets", "plans", "outlook", or similar expressions.

Numerous risks and uncertainties, many of which are beyond IMPLENIA control, could cause IMPLENIA's actual results to differ materially from the forward-looking information and statements made in this MATERIAL, and could affect IMPLENIA's ability to achieve any or all of its stated targets. The information and opinions contained in this MATERIAL do not purport to be comprehensive, are provided as of the date of this MATERIAL or as of the date specified herein and are subject to change without notice.

Although IMPLENIA believes that the expectations reflected in all such forward-looking statements are based upon reasonable assumptions, it can give no assurance that these expectations will be achieved. IMPLENIA also disclaims any obligation to update these forward-looking statements to reflect future events or developments.

This MATERIAL is not an offer to sell or a solicitation of offers to purchase or subscribe for shares of IMPLENIA Ltd. This MATERIAL is (i) not a prospectus within the meaning of the Swiss Financial Services Act, (ii) not a listing prospectus as defined in the listing rules of the SIX Swiss Exchange Ltd or of any other stock exchange or regulated trading venue in Switzerland, and (iii) not a prospectus under any other applicable laws.

This MATERIAL does not constitute an offer to sell, or a solicitation of an offer to purchase, shares in IMPLENIA Ltd. or any other securities in the United States.

This MATERIAL is not for publication, transmission or distribution, directly or indirectly, into the United States or its territories or possessions or to persons in the United States (within the meaning of Regulation S under the U.S. Securities Act of 1933, as amended (the "Securities Act")) and are only addressed to and directed at persons outside the United States, as defined in Regulation S under the Securities Act. This MATERIAL does not constitute an "offer of securities to the public" within the meaning of the Prospectus Regulation (EU) 2017/1129 of the European Union and is not a public offering in the United Kingdom. The information contained herein shall not constitute an offer to sell or the solicitation of an offer to buy, in any jurisdiction in which such offer or solicitation would be unlawful prior to registration, exemption from registration or qualification under the securities laws of any jurisdiction. Neither this MATERIAL nor any part or copy of it nor the information contained in it and any related materials may be taken or transmitted into the United States or any jurisdiction which prohibits the same or distributed or redistributed, directly or indirectly, in the United States or any jurisdiction which prohibits the same or to any resident thereof.

All of the information and material used in this MATERIAL, including text, images, logos and product names, is either the property of IMPLENIA, or is used by IMPLENIA with permission.

Whilst IMPLENIA uses all reasonable attempts to ensure the accuracy and completeness of all contents, IMPLENIA gives no warranties or representations of any kind that material in this MATERIAL is complete, accurate, reliable or timely, or that it does not infringe third-party rights. IMPLENIA does not accept any liability for any direct, indirect or consequential loss and/or damage arising from reliance on this MATERIAL.

The contents of this MATERIAL may not be reproduced, modified or copied, or used for any commercial purposes, or communicated to any third parties without written consent from IMPLENIA. All trademarks mentioned are legally protected.

Copyright © 2025 Implenia Ltd and/or its affiliates. All rights reserved.

By attending this presentation and/or by accepting this MATERIAL you will be taken to have represented that you agree to accept the terms set out above.